Image not found or type unknown

Indemnité pour blesure corporelle et moral

Par **Max7749**, le **10/04/2017** à **23:11**

Bonjours je suis la pour ma grand mere.En fait elle etait sur un escalator avec un caddie et un chario de nettoyage etait derrière elle qui n'avait rien a faire la car il doit prendre l'ascenseur.Donc le chariot a dévalé l'escalator et et renversa ma grand mere cela mui causa des douleurs au dos de multiples hématomes et des problèmes au cote ainsi qu'un temp indéterminée d'arret de travail.Elle porte donc plaint pour pour blessure corporelle et moral pour avoir une indemnité combien peut elle espèrer.

Cordialement

Par **morobar**, le **11/04/2017** à **09:33**

Bonjour,
Il vaudrait mieux consulter son assurance MRH (Habitation) ou carte bancaire qui peuvent comporter une garantie juridique.
Et ainsi ouvrir un dossier sinistre qui sera suivi par son assureur.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés